



Environnement

Les ordures ménagères et le tri.

Régulièrement en ouvrant les bacs semi enterrés, nous retrouvons des objets qui n'ont pas à être mis dans ces conteneurs d'ordures ménagères.

Qu'est-ce qu'une « ordures ménagères » ? C'est tout déchet issu de la vie d'une famille en prenant soin de retirer tous les flacons, bouteilles, cartonnettes, conserves qui doivent être placés dans les colonnes de tri. Ces derniers sont des déchets recyclables qui enlèvent du volume aux sacs d'ordures ménagères s'ils sont recyclés.

Il faut aussi penser aux déchets organiques (épluchures de légumes par exemple) qui peuvent être compostés ou donnés aux poules pour ceux qui en ont.

Les ordures ménagères sont ensuite enfouies à Roussas ... compactées et écrasées par des bulldozers pour rester enterrées des dizaines d'années ... nos petits-enfants les auront encore en charge.

Aussi, triez bien tout déchet avant de fermer vos sacs poubelles et venir les jeter.

Ces gestes-là permettront de limiter les volumes d'OM. Ces ordures enterrées coûtent très cher à la collectivité et à nous. En effet le prix des carburants augmente pour les transports, et surtout la taxe à la tonne de déchets enfouis est en perpétuelle augmentation (de 15 euros la tonne en 2009 on passera à 40 euros en 2015) !

C'est obligatoire ; elle ne descendra jamais, ceci pour nous obliger à diminuer ces volumes de déchets qui sont enfouis.

Alors, tous ensemble les résidents à l'année mais aussi les résidences secondaires qui n'ont peut-être pas la même façon de gérer leurs déchets dans leur lieu de vie habituel, diminuons nos volumes d'OM.

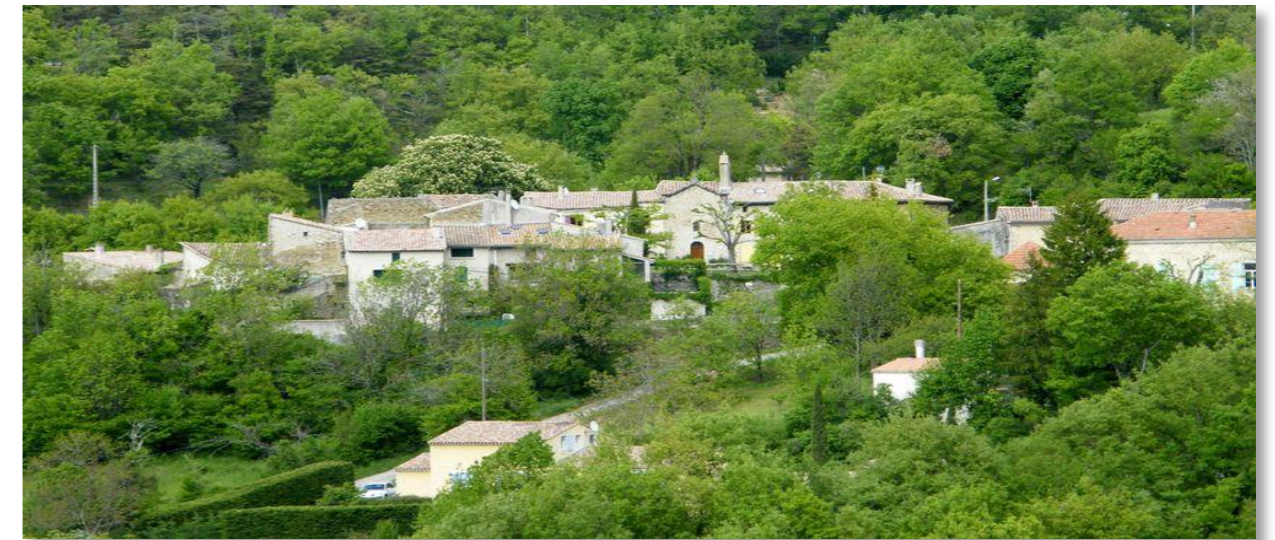
Merci à vous.

Divers

Cette année 2014 est une année particulière avec le centenaire de la Grande Guerre.

À cette occasion, il serait bien de proposer une cérémonie du 11 novembre différente des autres, avec l'apport de documents familiaux qui pourraient être lus ou exposés.

À vos archives personnelles et familiales ! Si vous avez des souvenirs écrits de cette époque, nous serions ravis de pouvoir mettre en place une cérémonie différente avec vous. N'hésitez pas à contacter Marianne, la coordinatrice de la com Communication.



EYZAHUT Bulletin municipal

Mai 2014

Chères Eyzahutiennes, chers Eyzahutiens

Voici le second bulletin de la nouvelle équipe, je vous propose un rapide retour de nos actions : Concernant l'installation des systèmes de désinfection de l'eau par UV, le cahier des charges techniques pour le local de la source du GrosTru qui dessert le village est prêt. Pour l'autre source, un contact est pris pour un achat du terrain autour du réservoir.

La station d'épuration a eu la visite d'un spécialiste de ce type d'installation, les bacs sont colmatés avec le temps et nous allons faire des demandes de devis pour changer les couches de granulométrie d'au moins 2 bacs de filtration cette année.

Jean, notre employé communal, s'affaire autour du camping et de la piscine afin de les remettre en état pour la saison. Il a eu beaucoup d'interventions à faire depuis son arrivée en février mais son efficacité est grande.

Cette année, nous n'allons pas faire de gros travaux à la piscine mais : une peinture adaptée pour sa remise en eau, un grand nettoyage et remise au propre des espaces et l'audit auquel nous avons pensé.

Il y a eu quelques problèmes ce mois dernier au niveau de la zone des poubelles, (cartons et conteneurs semi enterrés) mais la personne qui gère cela a été alertée au plus vite. Les fréquences des tournées estivales de ramassage doivent se mettre en place, la saison touristique commence plus tôt que prévu avec le beau temps.

Vous trouverez ici diverses informations sur la vie de la commune, mais n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger lors des permanences le samedi matin toutes les 2 semaines.

Je vous souhaite une très belle fin de printemps à tous.

Fabienne Simian

SOMMAIRE
Retours du maire
Etat civil
Dernier conseil
municipal
Info de la mairie
Calendrier
Environnement
Divers

État civil depuis le début de l'année 2014 :

Naissance - Nous avons la joie d'accueillir un nouveau petit à Eyzahut, Timéo Bruchon né le 3/03/2014, chemin Dupi. Bienvenue à toi Timéo !!!

Mariage - Camille Delleaud et Marc Lenoir ont célébré leur mariage avec leurs familles, amis et proches le 2 Mai 2014 à la mairie d'Eyzahut. Tous nos vœux de bonheur !

Compte rendu bref du dernier conseil municipal du 18 avril 2014

Le conseil a voté le budget primitif 2014:

Fonctionnement : 279 471 euros

Investissement : 271 184 euros

Détails des investissements envisagés (euros) :

- Locations communales isolation : 20 000
- Piscine 18 000 (audit et travaux de remise en eau)
- Étude presbytère et mairie : 2500
- Station d'épuration : 10 000 (première étape)
- Réseau d'eau traitement UV : 80 000 (réseau du village)
- Clôture des périmètres de protection des sources : 2600
- Voiries : 16500

Désignations des coordinateurs des commissions :

commission tourisme, communication : Marianne Castelly

commission urbanisme, environnement : Jacques Holz

commission travaux, voiries : Jacques Gourabian

commission finances : Marc Aubert

Vous pouvez les contacter via la mairie pour des renseignements sur ces sujets-là, ou nous rencontrer lors des permanences.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : En cas de problème social, n'hésitez pas à demander un contact en mairie.

coordinatrice : Dominique Gourabian

membres élus : Catherine Videau, Dominique Gourabian, Marc Aubert, Jacques

Gourabian

membres non élus : Lucienne Sylvestre, Laure Chabanas, M Noelle Chamiot-Clerc (il nous en manque un!)

Élu référent en cas de litige pour les locations communales : Alain Ramousse

Pour les problèmes techniques qui apparaissent dans la commune, vous pouvez vous adresser à la mairie au 04 75 90 16 35 ou par mail : mairie.eyzahut@orange.fr, à Jacques Gourabian adjoint aux travaux au 06 87 01 88 58 ou au maire au 07 82 06 43 42.



Représentants au SIVU (syndicat pour les écoles) : Fabienne Simian et Marc Aubert

INFO de la mairie :

Date du prochain conseil municipal : le 25 mai à 19h

-Élections européennes : n'oubliez pas, il faut venir voter le 25 mai prochain comme d'habitude de 8h à 18h.

-Ouverture de la page Facebook de la commune : <https://www.facebook.com/eyzahut>

-Les permanences des élus le samedi de 10h à 12 h :

le 17 Mai - le 31 Mai - le 14 Juin - le 28 Juin

Le conseil Municipal a invité les enfants de plus de 7 ans à une visite de la mairie, et une discussion avec les élus. Ceci afin de leur expliquer ce qu'est un conseil municipal, un maire, leurs rôles, etc ... Ils sont conviés le samedi 17 Mai à 11 h (sans les parents !!) pendant la permanence.

Calendrier des animations pour l'été.

Venue de la « Traversée de la Drôme en Vélo » la nuit du 4 au 5 Juin au Camping. Il s'agit comme les autres années de la venue en Vélo (!!) d'une ou 2 classes qui participent à cette TDV annuelle.

Les animations estivales de l'association des potes du four à pain :

14 Juin , fête de la musique - 12 Juillet : fête du pain

9 Août : fête au village

Les manifestations prévues par l'Auberge du Furet :

le 26 Juillet - le 16 Août (détails à venir)

Apéritif convivial de la mairie :

Le jeudi

Ouverture de la Piscine municipale aux scolaires dès la mi Juin (si tout va bien!)

